

## **REJOIGNEZ-NOUS !**

Radio ARVERNE est une radio associative qui propose une grille riche et éclectique grâce à l'implication de nombreux bénévoles.

Que ce soit en animation, en technique, pour une aide ponctuelle lors d'émissions « spéciales », pour la vie associative, les aspects administratifs ou même logistiques, la radio a toujours besoin de volontaires.

Si le monde de la radio vous plaît, n'hésitez pas à nous rejoindre !



**Dans le cas d'un projet radiophonique, merci de remplir cette fiche ci-dessous** (document qui vous permettra également de clarifier votre projet).

NOM :

Prénom :

Tel :

Mail :

Nom du technicien (si différent de l'animateur, reporter...) :

Nombre de co-équipiers (pour une émission faite à plusieurs) :

Jours et horaires disponibles (pour les émissions en direct ou pour leurs enregistrements):

### **L'EMISSION :**

Durée : 1H ou 30 mn ?

Fréquence : quotidienne ou hebdomadaire ?

Sujet(s) de l'émission :

Titre :

**- Présentation de l'émission :**

- **Son contenu :**

+ **Merci de joindre un conducteur « type »**

*exemple pour une chronique de 10 minutes :*

		sources	durée
00:00	indicatif de début	CD	20"
00:20	sommaire		30"
01:00	Interview pré-enregistrée	PAD ( <i>Prêt A Diffuser</i> )	5'
06:00	virgule	CD	10"
06:10	agenda		2'
08:10	brèves		1'40"
10:00	indicatif de fin		20"

- **Idées de sujets, d'invités potentiels, des musiques, des sources... qui fourniront la matière première sur l'année** (il faut penser son émission sur la durée) :

Votre proposition sera étudiée par les membres du conseil d'administration. Par la suite, une émission « pilote » (réalisée avec notre aide) pourra vous être demandée.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tout renseignement (04 73 23 28 28).

*(Merci de nous transmettre ce document à [secretariat@radioarverne.com](mailto:secretariat@radioarverne.com) et [helene.bigner@radioarverne.com](mailto:helene.bigner@radioarverne.com) avant le 15 août pour une mise à l'antenne potentielle en septembre, ou avant le 30 novembre pour une mise à l'antenne en janvier).*